

8ème CONCOURS INTERNATIONAL DES JEUNES CHANTEURS LYRIQUES de NÎMES

RÈGLEMENT du CONCOURS 2019

Le 8ème Concours International organisé par l'association ARIOSO à NÎMES - France, a pour but de découvrir de jeunes talents à l'orée de leur carrière et de leur permettre de se produire en public.

Les lauréats auront notamment le privilège de participer au concert organisé en clôture du Concours.

Trois prix sont décernés à l'issue de la finale

1 ^{er} prix	2000 €
2 ^{ème} prix	1500 €
3 ^{ème} prix	1000 €

Prix honorifique du public

Auxquels s'ajoute, pour les 1^{er} et 2^{ème} prix, un engagement pour 2 concerts Mercredi 18 Mars 2020

. 1 concert dans le cadre des Midis Musicaux Salle Molière de l'Opéra Comédie de Montpellier et

. 1 concert à 19 h à l'Opéra Comédie de Montpellier.

L'acceptation de concourir se fera après réception du dossier complet du candidat comprenant notamment un DVD, ou clef USB ou notification de lien(s) YouTube ou autre plateforme permettant l'écoute de 3 airs parmi les 5 airs d'opéras choisis et interprétés par le candidat selon les critères définis au § Répertoire ci-dessous.

Date et lieu du concours

Le concours se déroulera les 12, 13, 14, 15 Septembre 2019 au Théâtre Christian Liger – Centre Pablo Neruda – 1, Place Hubert Rouger - 30000 NÎMES - France (Département du Gard).

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des candidats.

Limite d'âge

32 ans maximum pour les femmes et **35 ans** maximum pour les hommes au 31 décembre 2019.

Droits d'inscription

Les candidats admis à participer au Concours ne peuvent y prendre part qu'après avoir acquitté un droit d'inscription s'élevant à 50 € non remboursables si la candidature n'est pas retenue par le jury, réglables par chèque libellé à l'ordre d'ARIOSO ou virement bancaire (nos coordonnées bancaires seront communiquées à votre demande).

Date limite d'inscription : 1^{er} Juin 2019

Les candidats seront informés de leur admission à concourir au plus tard le 15 Juin 2019.

Répertoire

5 airs d'opéra de style baroque, classique, romantique ou contemporain chantés dans la langue d'origine (pas de traduction), dont 2 airs du répertoire français et les 3 autres dans au moins 2 langues étrangères. Aucune transposition de tonalité n'est admise. Chaque morceau ne devra pas excéder 7 minutes.

Accompagnement

Les candidats seront accompagnés par un(e) pianiste officiel(e) du concours ou le (la) pianiste personnel(le) du candidat, à ses frais.

Déroulement du concours :

Jeudi	12 septembre 2019	9 h : Accueil des candidats, tirage au sort 14 h : Éliminatoires
Vendredi	13 Septembre 2019	14 h : Demi-finale
Samedi	14 Septembre 2019	14 h : Finale (tenue de soirée recommandée)
Dimanche	15 Septembre 2019	15 h : Concert des lauréats et remise des prix

Une répétition est prévue avant chaque épreuve.

Dossier de candidature

Le dossier sera adressé par voie postale à
ARIOSO - BP 30058 - 30023 NIMES CEDEX 1
ou par mail à arioso30@laposte.net

Il comprendra :

Le formulaire annexé **rempli et signé**,

1 Pièce d'identité : CNI ou passeport,

1 photographie de bonne qualité,

Le CV du candidat.

Un enregistrement vidéo sur DVD, ou clef USB ou lien(s) comprenant 3 airs parmi les 5 airs d'opéras choisis et interprétés par le candidat.

Un chèque libellé à l'ordre de **ARIOSO** ou virement bancaire de 50 € représentant les droits d'inscription (nos coordonnées bancaires seront communiquées à votre demande).

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Date limite d'envoi : 1^{er} Juin 2019.

Jury

Les membres du jury seront des personnalités du monde musical. Les décisions du jury seront sans appel. Toutes difficultés survenues pendant le Concours seront soumises au Président du Concours qui statuera après avoir consulté le jury.

Conditions de participation

L'organisation se réserve le droit d'enregistrer le concours, de reproduire, de diffuser en public leur image et leurs interprétations, pour la promotion du Concours International de Nîmes ou dans le cadre de tout documentaire, dans le monde entier et par toutes les voies de diffusion et ce, sans avoir pour autant à verser des droits aux compétiteurs.

La responsabilité des organisateurs comme celle du jury ou des différents partenaires de l'événement est dérogée si, pour quelque raison que ce soit, le déroulement du concours devait subir des modifications voire si ledit concours devait être annulé. Dans ce dernier cas les frais d'inscription seraient remboursés aux candidats.

Le fait de participer au présent concours entraîne pour chaque concurrent l'acceptation pleine et entière du règlement.

Concert des lauréats 2019

Les candidats primés au concours s'engagent à participer gratuitement au concert organisé par l'association Arioso au cours duquel ils chanteront tout ou partie des 5 morceaux préparés pour le concours.

L'association Arioso prend en charge les frais d'hébergement des nuits du samedi 14 et dimanche 15 septembre 2019 des lauréats participant au concert.

Le concert se déroulera le dimanche 15 septembre 2019 en fin d'après midi au Théâtre Christian Liger à Nîmes.

A l'issue de ce concert, les lauréats recevront un diplôme ainsi qu'un chèque correspondant au prix qu'ils auront obtenu lors de la finale du samedi 14 septembre 2019.

La non participation au concert, sauf cas de force majeure justifiée, entraîne la perte du montant du prix.

Les candidats pourront recevoir, à leur demande, une attestation confirmant leur participation au Concours. L'association ARIOSO s'engage à n'opérer aucune commercialisation des informations et documents transmis par le candidat.

ARIOSO

BP 30058 – 30023 NIMES CEDEX 1 / Téléphone +33(0)4 66 27 49 67 ou +33(0)6 76 61 34 25

Courriel : arioso30@laposte.net

BULLETIN D'INSCRIPTION
8ème CONCOURS INTERNATIONAL DES JEUNES CHANTEURS LYRIQUES 2019 de NÎMES

Bulletin d'inscription à retourner à ARIOSO BP 30058 – 30023 NÎMES CEDEX 1
ou par mail à arioso30@laposte.net

Accompagné de :

- 1 Pièce d'identité : CNI ou passeport avec photo,
- 1 photographie de bonne qualité,
- 1 CV détaillé 15 lignes **maximum**, rédigé en français ou en anglais
- 1 enregistrement vidéo sur DVD, ou clef USB ou lien(s) comprenant les 3 airs choisis parmi les 5 airs choisis et interprétés par le candidat.
- 1 chèque libellé à l'ordre d'ARIOSO ou virement bancaire de 50 € représentant les droits d'inscription (nos coordonnées bancaires seront communiquées à votre demande).

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Tessiture :

Adresse :

.....
Code postal **Ville**

Pays :

Téléphone : **Courriel :**

Rappel du règlement :

Le candidat devra proposer 5 airs d'opéras de style baroque, classique, romantique ou contemporain chantés dans la langue d'origine de l'œuvre (pas de traduction), dont 2 airs du répertoire français et les 3 autres dans au moins 2 langues étrangères. Aucune transposition de tonalité n'est admise. Chaque morceau ne devra pas excéder 7 minutes.

Le jury pourra choisir parmi ces 5 airs ceux qui seront chantés à chaque épreuve,

Le candidat fournira les partitions originales de chaque air.

Le candidat n'ayant pas les partitions originales pourra être refusé.

Airs proposés :

Le candidat mentionnera le titre de chaque air, l'opéra dont il est extrait, le nom, le prénom du compositeur et la durée approximative de l'air qui ne devra **pas excéder 7 minutes**.

AIR N°1 :

.....

AIR N°2 :

.....

AIR N°3 :

.....

AIR N°4 :

.....

AIR N°5 :

.....

Le présent bulletin doit être obligatoirement rempli et retourné **avant le 1^{er} Juin 2019**.

Afin de permettre la présélection et l'admission au concours, chaque candidat joindra au présent bulletin une vidéo sur DVD ou clef USB ou notification de lien(s) Youtube ou autre plateforme permettant l'écoute des airs d'opéras choisis et interprétés par lui.

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement du concours.

Date et signature :

ARIOSO

BP 1083 – 30014 NIMES CEDEX 1 / Téléphone +33(0)4 66 27 49 67 ou +33(0)6 76 61 34 25

Courriel : arioso30@laposte.net